



Bulletin d'inscription Formation

à retourner accompagné de votre chèque d'arrhes à: Accueil Paysan Auvergne, Secrétariat, 53 rue de la Pardige, 43100 Brioude.

FORMATION

Titre de la formation :

Date :

Lieu :

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Tél :

Courriel :

Descriptif succinct du projet en cours ou envisagé :

Adhérent Accueil Paysan : ☐ Oui ☐ Non

Porteur de Projet Accueil Paysan : ☐ Oui ☐ Non

POSSIBILITÉ(S) DE PRISES EN CHARGE. VOUS ÊTES :

☐ éligible aux fonds VIVÉA

☐ actif non salarié, chef d'entreprises agricole,
du paysage ou de travaux forestiers

☐ conjoint collaborateur

☐ aide familial

☐ cotisant de solidarité

☐ engagé dans une démarche d'installation (création ou reprise d'activité) dans le but de devenir chef d'entreprise agricole. A ce titre, vous êtes considéré comme ayant droit par VIVEA. Pour bénéficier d'une prise en charge, vous devez fournir une attestation produite par la structure qui vous accompagne



à jour de votre
contribution formation
collectée par la MSA

☐ non éligible aux fonds VIVÉA

1 - J'ai la possibilité d'avoir une prise en charge du coût de ma formation

☐ Le projet de formation s'inscrit dans le cadre d'un plan de formation interne de ma structure
(devis, plan de formation et convention seront envoyés)

☐ La formation est soumise à accord de l'organisme financeur de formation auquel ma structure cotise
☐ accord obtenu ☐ accord en attente

☐ La formation s'inscrit dans le cadre de mon emploi aidé (préciser le type d'emploi aidé)
(devis, plan de formation et convention seront envoyés)

☐ Autre (préciser) :

2 - Je n'ai pas de possibilité de prise en charge du coût de ma formation

☐ J'ai la possibilité de payer le tarif plein (vous avez des revenus)

☐ Je n'ai pas de piste de financement (dans ce cas, merci de nous contacter au plus vite).

3 - Je suis demandeur d'emploi

☐ Je suis entré ou vais entrer en contact avec un conseiller Pôle Emploi pour étudier la possibilité d'une prise en charge totale ou partielle (devis, plan de formation et convention seront envoyés)

INSCRIPTION A LA FORMATION :

☐ Je souhaite participer à cette formation.

☐ Je joins un chèque d'arrhes de 40€.

Afin de palier aux problèmes d'annulation de dernière minute, un chèque d'arrhes doit être établi à l'ordre d'Accueil Paysan Auvergne. Ce bulletin d'inscription, pour être enregistré, doit être accompagné impérativement de votre chèque. Une confirmation d'ouverture du stage vous sera adressée au moins 8 jours avant le début de la formation. A la fin du stage, le chèque de caution vous sera retourné, avec votre attestation de suivi de stage.

Attention : Caution non remboursable en cas d'absence non signalée 15 jours avant la date de formation.

Fait le :

Signature :